



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CALVISSON DU 20 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt décembre à 18H30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la LOI, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de M. André SAUZEDE.

Date de convocation : 13 décembre 2019

Date d'affichage de la convocation : 13 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 15

Nombre de procurations : 3

Nombre de voix : 18

Etaient présents : Mme Marie-Christine Bouvier, M. Jacky Clavairolle, M. Alex Dumas, Mme Christiane Exbrayat, M. Alain Héraud, M. Michel Jean, Mme Julie Jouve, Mme Danielle Lambert-Manent, Mme Véronique Martin, M. Jean-Claude Mercier, Mme Ghislaine Monroig, Mme Françoise Panafieu, M. André Sauzède, Mme Martine Villeneuve, Mme Janet Zaragoza.

Absents excusés :

Mme Karine Bellosguardo

Mme Dominique Boch

Mme Jocelyne Bonnet-Carbonell

Mme Tania Charalambous

M. Gilles Jouve a donné procuration à Mme Julie Jouve

Mme Véronique Leruste

M. Jérôme Mercadé

M. Jean-Thierry Picandet a donné procuration à M. Alain Héraud

Mme Christelle Piesset

M. Vincent Rieutor

Mme Elsa Seigneur a donné procuration à Mme Martine Villeneuve

M. Grégory Théron

Mme Danièle Trabuc

M. Alexandre Trouillard

Secrétaire de séance : M. Michel Jean

**DEL2019_089 Equipement sportif d'intérêt territorial – marché de travaux –
Avenant N° 1 – Lot 7 serrurerie**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée le projet en cours relatif à la création de salles de sport et de loisirs à la zone d'activités le Vigné.

Il rappelle que le conseil municipal en date du 19 novembre dernier a approuvé l'attribution du lot N° 7 – serrurerie à l'entreprise ATOLE pour un montant de 72 000 €HT.

En cours de chantier, il a été constaté que certaines fenêtres existantes n'étaient pas complètement étanches. Aussi il convient de prévoir une reprise d'étanchéité de celles-ci pour un montant de 2 295.00 €HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver l'avenant N° 1 pour le lot N°7 attribué à l'entreprise ATOLE pour un montant de 2 295.00 €HT,
- De l'autoriser à signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Vote :

Présents	15
Procurations	03
Nombre de voix	18
Pour	18
Contre	00
Blancs	00

Lu et approuvé, ont signé le maire et les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre.

Le maire,
André SAUZEDE

